RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Haut-Rhin

VILLE D'ALTKIRCH

CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le

Lundi 29 septembre 2025
à 19 heures 00

à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

I. Désignation du Secrétaire de séance.

II. Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 juin 2025.

III. Décisions du Maire dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

IV. Personnel.

1) Modification du Tableau des effectifs.
2) Rémunérations complémentaires des Maîtres-Nageurs Sauveteurs.
3) Création des emplois non permanents pour l'ouverture de la Patinoire 2025.
4) Autorisation de recourir à un Contrat d'apprentissage.

V. Finances.

1) Approbation de la Décision Modificative n° 02/2025.
2) Remboursement d'un Elu : Frais de transport.
3) Remboursement Monsieur Christophe LEIDWANGER : Dégradation de son véhicule dû à un nids de poule, Rue Saint-Morand à ALTKIRCH.
4) Approbation de la Convention financière entre la Ville d'Altkirch et l'Association « Mieux Vivre son Diabète », pour la mise à disposition de locaux, au Pôle de Services « Les Tilleuls ».
5) Acquisition d'un portrait funéraire de l'Abbé HAEGY, au profit du Musée Sundgauvien.

VI. Projets / Partenariats.

1) Approbation de contrats de location : Mise à disposition, à titre gratuit, de la Halle au Blé :

1.1) Fanfare des Sapeurs-Pompiers du Bataillon d'Altkirch, Monsieur Germain KNECHT, Président, pour l'organisation d'un concert.
1.2) Ecole de Musique, Danse et Théâtre du Sundgau, Monsieur Rémi PETERSCHMITT, Directeur, pour la saison 2025-2026.

Mairie d'ALTKIRCH : 5, Place de la République - 68134 ALTKIRCH CEDEX - Tél. 03 89 40 00 04 - Fax 03 89 08 81 71 - Email : secretariat.general@mairie-altkirch.fr

2) Approbation de contrats de co-réalisation :

2.1) Association « Les Amis des Jeunes Artistes Musiciens » (AJAM), Monsieur Guillaume SEBASTIEN, Président, pour l'organisation d'une représentation de concerts.

2.2) Association « Rêves », Madame Liliane BISCH, Responsable de l'Antenne Mulhousienne, à l'occasion de l'ouverture de la Saison Culturelle 2025.

3) Approbation de la Convention de mise à disposition de deux chalets sur le parking de l'Ill, à titre gratuit, au profit de l'Association « Rhénamap », afin d'assurer un confort et une protection lors de la distribution de paniers.

4) Approbation de la Convention de prêt d'œuvres, à titre gratuit, au profit de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, au sein du Château de la Neuenbourg, dans le cadre du Label Pays d'Art et d'Histoire, pour l'organisation d'une exposition intitulée « Aux Portes de l'Orient ».

5) Approbation d'un Contrat entre l'Eco-organisme "ALCOME et la Ville d'ALTKIRCH, dans le cadre de la protection de l'environnement : Filières "REP" - Responsabilité Elargie des Producteurs, pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public.

6) Renouvellement de la Convention RGPD 2025/2026. (Règlement Général de la Protection des Données).

7) Rapport d'Activités 2024 :

7.1) Territoire d'Energie d'Alsace.

7.2) Communauté de Communes du SINDGAU :

7.2.1) Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'Eau potable.

7.2.2) Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de l'Assainissement.

7.2.3) Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de Collecte et d'Elimination des déchets.

VII. Urbanisme.

1) Approbation de l'Avenant à la Convention d'assistance au contrôle et à la conformité des autorisations d'urbanisme délivrées par la commune : Adhésion au nouveau Service de récolement du PETR du Pays du Sundgau.

2) Dénomination de Rue : Lotissement "Terre de Tissage" : Rue des Tisserands.

VIII. Communication.

Altkirch, le 23 septembre 2025.

MAIRIE VILLE D'ALTKIRCH 68130

Nicolas JANDER

Le Maire d'Altkirch,
Conseiller d'Alsace.